

## Déclaration de garantie pour les circuits et dispositifs électroniques

### Durée et portée de la garantie

Pour nos circuits et dispositifs électroniques, nous accordons volontairement une garantie de 2 ans à compter de la date d'achat du premier client, mais au maximum 3 ans après la fin de la production en série du produit. Le premier client est le consommateur qui a acheté le produit pour la première fois chez nous, un revendeur ou une autre personne physique ou morale qui revend ou installe le produit dans le cadre de son activité professionnelle indépendante. La garantie est valable dans toute l'Europe.

### Droits légaux

La garantie existe en plus des droits de garantie légaux auxquels le consommateur a droit à l'encontre du vendeur.

### Étendue de la garantie

La garantie couvre la réparation gratuite des défauts dont il peut être prouvé qu'ils sont dus à un matériau défectueux traité par nous ou à des défauts de fabrication et qui ne sont pas dus à l'usure, à une consommation normale ou à une mauvaise manipulation. Dans le cas des kits, nous garantissons que les composants sont complets et en parfait état, et que les composants fonctionnent conformément aux valeurs caractéristiques lorsqu'ils ne sont pas installés. Nous garantissons que les données techniques seront respectées si le kit est assemblé conformément aux instructions et si le circuit fini est installé, ainsi que la mise en service et le mode de fonctionnement prescrits.

Nous nous réservons un droit de réparation, amélioration, remplacement ou remboursement du prix d'achat. Toute autre exigence est exclue. La réparation de dégâts collatéraux ou de responsabilité produits ne peuvent s'appliquer que dans le cadre de la loi.

La garantie ne s'applique que si le mode d'emploi a été respecté. La garantie est caduque dans les cas suivants :

- modification volontaire des commutations,
- tentative de réparation d'un module prêt à l'emploi,
- dommages causés par l'intervention d'un tiers,
- usage inapproprié ou dommages consécutifs à la négligence ou l'abus.

### Faire valoir la garantie

En cas de demande de garantie, veuillez contacter

Tams Elektronik GmbH

Fuhrberger Str. 4, 30625 Hannover, Allemagne

Courriel : [info@tams-online.de](mailto:info@tams-online.de)

Envoyez-nous l'appareil défectueux accompagné de la preuve d'achat. Veuillez ne pas nous envoyer l'appareil défectueux en port dû. En cas de garantie, nous remboursons les frais d'expédition habituels.